

APPEL DE CANDIDATURES

DATE : 15 JUIN 2023

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2
Université du Québec à Chicoutimi

CHAMP DE RECHERCHE : SCIENCES DE LA SANTÉ - IRSC – NIVEAU 2

Le vice-rectorat à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats (VRRICIP) de l'UQAC lance un **concours interne** visant à pourvoir une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le champ de recherche des IRSC - Sciences de la santé.

Le Programme des chaires de recherche du Canada offre [aux établissements canadiens admissibles conférant des grades universitaires](#) la possibilité de nommer des personnes chercheuses exceptionnelles à un poste de professeur(e) dans des domaines qui leur permettront de faire progresser leur plan de recherche stratégique et de maximiser leurs contributions en tant que centres de recherche et de formation en recherche.

[Les établissements d'enseignement postsecondaire admissibles](#) se voient attribuer un certain nombre de chaires en fonction du financement que leurs personnes chercheuses reçoivent des trois organismes subventionnaires de la recherche fédéraux, à savoir le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Par la suite, les établissements soumettent des candidatures à des fins d'évaluation par les pairs en fonction de l'une des dates limites du Programme, en vue de doter les postes de titulaire de chaire qui leur sont attribués.

Un poste de titulaire de chaire est attribué à une personne chercheuse qui l'occupera à temps plein. Il n'est pas possible de partager un tel poste, ni de l'occuper à temps partiel.

Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada, nous vous invitons à consulter le site Web du programme :

http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx

CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA DE NIVEAU 2

Les chaires de niveau 2 sont destinées à des personnes chercheuses émergentes exceptionnelles (les candidat(e)s doivent être des personnes qui ont été actives dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature).

Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant (et dont la carrière a été interrompue en raison, entre autres, d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique) peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de [justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'UQAC invite entre autres, les personnes professeuses qui, au moment de la mise en candidature, ont dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière, de circonstances spéciales et situations personnelles qui auraient pu avoir des répercussions sur leur dossier de réalisations. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche du candidat ou de la

candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille.

Prière de communiquer avec Myriam Duperré, conseillère au vice-rectorat à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats (Myriam_Duperre@uqac.ca).

EXIGENCES ET HABILITÉS PARTICULIÈRES

- être un(e) excellent(e) chercheur(-euse) émergent(e) de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- avoir démontré avoir le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois titulaire d'une chaire, de recruter, former et retenir d'excellentes stagiaires, étudiants et étudiantes et futur(e)s chercheur(-euse);
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS ET CANDIDATES

Seuls les candidats et les candidates occupant un poste de professeur(e) régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

INCIDENCE LÉGITIME DES CONGÉS

L'excellence des candidats et des candidates constitue un critère d'évaluation important du Programme des chaires de recherche du Canada. La productivité sur le plan de la recherche est l'un des facteurs essentiels qui permettent de mesurer cet aspect. L'UQAC reconnaît que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche d'une personne candidate. Ces personnes sont invitées à expliquer toute situation particulière ayant eu une incidence sur leur productivité afin de permettre une évaluation équitable de leur candidature. La carrière de chercheur(-euse) peut comporter des parcours atypiques dont une interruption de carrière ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir un impact sur sa productivité. L'UQAC en est bien consciente et est très sensible à cet aspect. Ces congés seront dûment tenus en compte au cours du processus d'évaluation.

INVITATION AUX PERSONNES FAISANT PARTIE DES GROUPES DÉSIGNÉS

L'UQAC porte une attention particulière à la question de l'équité, la diversité et l'inclusion et reconnaît le caractère essentiel de l'apport de la diversité afin d'accroître l'excellence de la recherche et de l'innovation. L'UQAC invite donc les femmes et les personnes de minorités de genre, les personnes racisées, les personnes autochtones et les personnes en situation d'handicap à soumettre leur candidature.

ÉNONCÉ EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION (ÉDI)

L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) accorde une haute importance aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion qui permettent d'offrir un milieu universitaire où il est mobilisant d'y évoluer, d'y étudier et d'y travailler. Nous aspirons à une université toujours plus inclusive, qui reconnaît la contribution de tous ses membres et de ses partenaires dans la poursuite de sa mission. L'UQAC reconnaît également l'apport de la diversité pour accroître l'excellence de la recherche, de l'innovation et de l'enseignement. En se fixant des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur *la Loi sur l'équité en matière d'emploi*, l'UQAC tant à maintenir

une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une Chaire de recherche du Canada.

En misant sur des pratiques et des procédures systémiques pour s'assurer du respect de l'équité, la diversité et l'inclusion dans la prise de décision et l'attribution des fonds reçus dans le cadre du Programme des Chaires de recherche du Canada, elle permet à tout un chacun de développer leur plein potentiel, tout en contribuant à la communauté universitaire et à la société.

Le Plan d'action institutionnel en matière d'ÉDI peut être consulté ici: <https://www.uqac.ca/edi/plan-daction/>

MESURES D'ADAPTATION

L'UQAC accueille toutes demandes soumises liées à une limitation fonctionnelle et offre des mesures d'adaptation. Nous vous invitons à communiquer, en toute confidentialité, avec Mme Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion par courriel (SRH_EDI@uqac.ca) ou par téléphone au 418 545-5011 poste 2282.

COMMENT POSTULER ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **11 août 2023**. Le document à soumettre comprend :

- un *curriculum vitae* (CV commun canadien) incluant **la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant** ainsi que le formulaire de déclaration volontaire joint à cet envoi.
- une description du programme de recherche (3 ½ pages), qui comportera les éléments suivants :
 - 1) Un résumé énonçant les objectifs du programme de recherche;
 - 2) Mise en contexte
 - *Expliquez en quoi le programme de recherche est original, novateur et de haute qualité;*
 - *Situez la recherche proposée dans le contexte de la documentation savante pertinente;*
 - *Expliquez le lien qui existe entre la recherche proposée et vos travaux en cours ainsi que la pertinence de la recherche par rapport à ces travaux;*
 - *Si le programme de recherche proposé représente un changement d'orientation important par rapport à vos travaux antérieurs, décrivez en quoi le programme proposé se rapporte à des expériences et à des connaissances acquises grâce aux travaux de recherche antérieurs et, le cas échéant, la façon dont vous garantirez la présence du niveau d'expertise requis pour l'exécution du programme que vous proposez;*
 - *Décrivez la contribution que le programme de recherche devrait apporter au corpus actuel de connaissances dans le domaine;*
 - *Décrivez l'approche ou le cadre théorique (le cas échéant).*
 - 3) Méthodologie
 - *Décrivez les stratégies de recherche et les activités principales proposées, notamment les démarches méthodologiques et les procédures de collecte et d'analyse de données, qui seront employées pour réaliser les objectifs énoncés en matière de recherche;*
 - *Justifiez le choix de la méthodologie.*

4) Participation des utilisateurs et utilisatrices de la recherche et diffusion des résultats

- *Décrivez comment, le cas échéant, les personnes utilisatrices de la recherche (p. ex. les médias, les universitaires, l'industrie, le secteur public, les organismes sans but lucratif, le secteur privé, les praticiens et patriciennes, les responsables de l'élaboration des politiques, les enseignant(e)s, les communautés artistiques et culturelles, etc.) participeront aux diverses étapes du programme de recherche (p. ex. conception/design, exécution, diffusion des résultats);*
- *Décrivez comment les résultats de recherche seront diffusés (p. ex. conférences; publications à comité de lecture, monographies et livres; droits d'auteur, brevets, produits et services; transfert de technologies; œuvres de création et œuvres d'art).*

5) Description des stratégies de formation proposées :

- *Décrivez les stratégies de formation qui seront employées pour attirer d'excellents étudiant(e)s (au doctorat, à la maîtrise, au baccalauréat) et des stagiaires;*
- *Décrivez comment vous comptez créer un milieu qui attire forme et retient d'excellent(e)s étudiant(e)s et stagiaires.*
- *Décrivez les rôles et les responsabilités qui seront confiés aux étudiant(e)s et aux stagiaires et indiquez les tâches, surtout celles qui ont trait à la recherche qui seront exécutées, en précisant en quoi ces tâches seront complémentaires de leur formation universitaire et leur permettront de parfaire leur expertise en recherche.*

Ce document peut être téléchargé en cliquant [ICI](#).

Veillez transmettre votre dossier de candidature à l'attention de :

Mme Suzy Ngomo

Doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation

DRC_Direction@uqac.ca

DES QUESTIONS ?

Pour l'élaboration du dossier de mise en candidature :

Myriam Duperré, conseillère, vice-rectorat à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats
(Myriam_Duperre@uqac.ca)

Pour toute question concernant l'équité, la diversité et l'inclusion :

Josianne Gauthier, conseillère en équité, diversité et inclusion (Josianne1_Gauthier@uqac.ca)

ANNEXE 1 – CRITÈRES DE SÉLECTION

Chaires de recherche du Canada Chaire de niveau 2 Concours interne 2023

Nom du candidat
ou de la candidate

Nom de la chaire

- CRSH
- CRSNG
- IRSC

Critères d'évaluation

Qualité de la personne

Pour satisfaire aux critères du programme, la personne doit :

- Être un·e excellent·e chercheur·euse émergent·e de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
- Avoir démontré le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
- Avoir le potentiel nécessaire pour, une fois titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellent·es stagiaires, étudiant·es et futur·es chercheur·euses.

Qualité du programme de recherche

- Original, novateur et de haute qualité ;
- Impact et rayonnement des résultats de recherche ;
- Attraction d'excellents stagiaires, d'étudiant·es et de futur·es chercheur·euses.

ANNEXE 2 – PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les personnes qui prennent part à la décision d'attribution sont : le vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats, la doyenne de la recherche, de la création et de l'innovation, trois professeur.es provenant de l'interne ou de l'externe et la conseillère en matière d'ÉDI. Pour la composition du comité, les bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion sont respectées. Les candidatures sont reçues par le biais d'un concours interne.

- 1) Lancement du concours interne : le 15 juin 2023
- 2) Date limite de réception des candidatures : 11 août 2023
- 3) Évaluation des candidatures reçues : semaine du 14 août 2023
- 4) Communication des résultats aux candidats retenus : 18 août 2023
- 5) Date limite interne du dossier complet de la candidature : 3 octobre 2023
- 6) Dépôt du dossier au Programme des Chaires de recherche du Canada : 17 octobre 2023